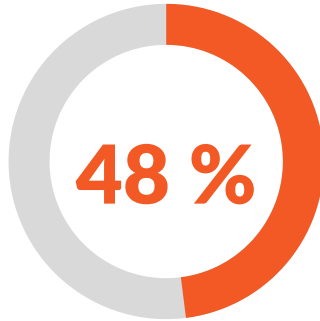




La conciliation famille-travail au Québec : Le point de vue des employeurs

LES EFFETS DE LA PANDÉMIE



Des répondant(e)s ont dû adapter leurs mesures de CFT¹ en raison de la pandémie

Les mesures ayant été le plus mises en place durant la pandémie :

- 30 % Le télétravail ou plus de télétravail
- 11 % Ajustement des horaires ou des heures d'ouverture
- 9 % Flexibilité du travail (moins d'heures de travail, diminution du nombre de jours de travail, etc.)
- 8 % Ajout de journées de congé ou de jours de maladie

85 %

Des entreprises sondées ayant adapté leurs mesures mentionnent qu'ils ont l'intention de les maintenir après la pandémie

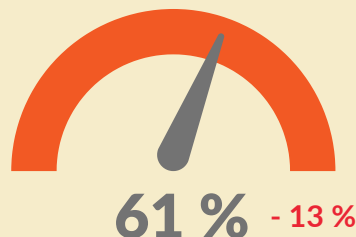
Seulement
18 % + 3 %

Des organisations ont des mesures formelles en CFT

C'est-à-dire des mesures clairement définies, écrites et diffusées à tout le personnel

Obstacles à la mise en place de mesures formelles de conciliation famille-travail

- N'en voit pas la nécessité (24 %)
- Peur que le personnel abuse (22 %)
- Manque de temps ou de ressources (19 %)



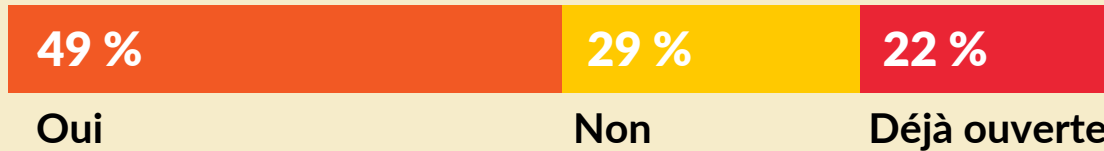
Organisations se disant bien outillées pour adopter les meilleures pratiques en CFT

¹ CFT : conciliation famille-travail



La conciliation famille-travail au Québec : le point de vue des employeurs (suite)

Organisations qui ont démontré plus d'ouverture à offrir des mesures de CFT en raison de la pandémie



Conseil de gestion
de l'assurance
parentale

Québec 

Perception des employeurs face aux nouvelles mesures du RQAP

Suite à l'adoption en octobre 2020 de la Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail

Proportion des organisations sondées en accord avec les énoncés suivants :

82 % Il est tout à fait acceptable que le père prenne des semaines de congé parental (en plus du congé paternité)

58 % Le congé parental devrait être partagé le plus également possible entre les deux parents

40 % La majorité des semaines du congé parental devrait revenir à la mère

Les nouvelles mesures suivantes sont bien adaptées aux besoins du marché du travail :

73 % Augmentation du montant des revenus possible de gagner en cours de prestation sans voir ses prestations réduites

73 % Ajout de semaines supplémentaires de prestations lorsque les parents partagent un minimum de semaines de prestations

68 % Prolongement de la période à l'intérieur de laquelle les prestations de paternité, parentales ou d'adoption peuvent être prises



Les mesures de CFT chez les hommes : le point de vue des employeurs



Principaux freins à l'utilisation des mesures de CFT chez les hommes

23 % Crainte du jugement

22 % Manque de valorisation du rôle de l'homme (père) quant aux responsabilités et à la vie familiale

19 % Manque de compensation financière



La proportion totale de freins augmente proportionnellement selon la taille de l'organisation, mettant un écart de 24 points entre une entreprise de moins de 10 personnes (59 %) et une de plus de 100 employé(e)s (83 %)

Leviers qui favoriseraient la CFT chez les hommes

- 38 %** L'éducation et la formation sur le sujet afin d'améliorer la compréhension et l'acceptation par les supérieur(e)s et le personnel
- 32 %** De meilleures compensations financières

Pistes de solution qui favoriseraient l'utilisation des mesures de CFT chez les hommes



- Promotion de modèles masculins positifs, qui réussissent à la fois leur carrière et leur conciliation (**46 %**)
- Mise en place d'activités de formation et de sensibilisation concernant la CFT et les hommes - (**39 %**)
- Révision des mécanismes de promotion et d'avancement de carrière afin que la CFT ne soit pas considérée comme un obstacle à l'avancement professionnel (**36 %**)

INTÉRESSÉ(E) À ALLER PLUS LOIN EN MATIÈRE DE CFT ?

Concilivi a pour mission de contaminer positivement les employeurs à l'implantation de mesures de conciliation famille-travail adaptées à la nouvelle réalité du travail et aux besoins des employés.



Le Sceau Concilivi : une démarche simple, accompagnée et distinctive!

- Reconnaissez formellement votre engagement envers votre personnel
- Positionnez votre marque employeur et soyez plus attractifs
- Augmentez le sentiment d'appartenance et la mobilisation de vos employé(e)s

Référence

Données tirées du sondage de Concilivi, en partenariat avec le Conseil de gestion de l'assurance parentale et le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, mené par la firme Léger auprès de 1000 employeurs québécois du 25 octobre au 10 novembre 2021 afin d'évaluer leur perception à l'égard des enjeux concernant la conciliation famille-travail.